

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### NOTE DE SYNTHÈSE

Séance du 12 décembre 2022

#### **OBJET :**

**Avenant à la convention du 30 mars 2021  
avec l'association « Culture et Bibliothèque pour Tous »**

**Rapporteur : Mme DEVOUGE**

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Le Conseil Municipal a accepté lors de sa séance du 29 mars 2021 de renouveler la convention conclue avec l'association « Culture et Bibliothèque pour Tous » visant à favoriser l'accès à la lecture aux enfants de la commune scolarisés et adolescents de moins de 16 ans.

Or, l'association a décidé de revaloriser le montant de l'abonnement annuel souscrit par les enfants de moins de 16 ans de 0,50 cents, soit 2 € au regard de l'augmentation du niveau général des prix.

Par ailleurs, l'association « Culture et Bibliothèque pour Tous » a indiqué qu'il était inapproprié d'utiliser le terme « adhésion individuelle de jeunes de moins de 16 ans ». En effet, seuls les membres de l'association s'acquittent d'une cotisation pour être adhérents de l'association. Les bénéficiaires de prêts de livres quelle que soit leur qualité souscrivent un abonnement annuel.

Il convient donc d'envisager la signature d'un avenant à la convention du 30 mars 2021 pour prendre en considération ces modifications.

#### **PROPOSITION**

Vu l'avis de la commission « Education » en date du 23 novembre 2022, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'association « Culture et Bibliothèque pour Tous » l'avenant à la convention du 30 mars 2021 annexé à la présente portant sur les mesures visant à favoriser l'accès à la lecture des enfants scolarisés et jeunes de moins de 16 ans habitant la commune.